

Question présentée par le député :

M. Souheil Sayegh

Date de dépôt : 1^{er} octobre 2020

Question écrite urgente Pourquoi ces files d'attente à l'OCAS ?

La crise Covid-19 a entraîné de nombreuses modifications et adaptations de nos interactions physiques. Ainsi de nombreuses activités se sont reportées à distance, par téléphone ou par courriel.

A l'instar du système scolaire qui s'est vu bouleversé et a révélé de nombreuses inégalités en matière de matériel ou de capacités électroniques, il se trouve que l'administration cantonale en général, et celle de l'OCAS en particulier, illustre ces différences.

Une grande partie de la population n'a pas accès à des outils informatiques, ou n'a pas forcément la capacité orale ou écrite de soutenir une conversation téléphonique ou numérique en français. Ces personnes n'ont que le choix du contact personnel *présentiel*. Se rendre à l'OCAS n'est pas chose aisée dans un chemin de vie, peu importe son origine.

A l'heure de l'ouverture de l'économie et des restaurants, des commerces et des transports, cette administration cantonale restreint encore l'accès à ses locaux de 14 à 16 heures. Si le téléphone et les e-démarches étaient bien intégrés au sein de la population, comment se fait-il que chaque jour des files d'attente s'alignent devant l'OCAS ?

Mes questions sont donc les suivantes :

- *Pourquoi l'office cantonal des assurances sociales a-t-il encore des horaires réduits de 14 à 16 heures ?*
- *Quand, tout en respectant les consignes sanitaires, ces personnes pourront-elles avoir un accueil plus ouvert pour répondre à leurs démarches ?*

Merci au Conseil d'Etat pour les réponses qu'il voudra bien apporter aux présentes questions.